



Travaux et indivision

Par Isabelle p

Bonjour à tous

Divorcée depuis 2017, mais séparée depuis 2015, je suis en train de régler la liquidation.

J'ai dû faire des travaux de mise en conformité d'électricité et finir des travaux entamés par mon ex mari.

Est-ce que le montant peut amener une créance ou récompense ?

Merci pour vos infos

Par kang74

Comme dit dans la précédente discussion ça dépend la date des travaux et ce sera une créance, pas une récompense .

[url=<https://www.forum-juridique.net/autres/emprunt-et-l-onc-t36701.html>]https://www.forum-juridique.net/autres/emprunt-et-l-onc-t36701.html[/url]